

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 433 Vendredi 21 janvier 2022 –Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Peggy DICKENS, Fabienne HABRIOUX, Françoise SEILER, Didier CHAVRIER, Georges DANTIN, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE - DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

Membre Excusé : Caroline JEHL, Olivier BAYLE,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 16 h 00

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX	Plénières les 29 et 30 janvier 2022, en distanciel, BEx distanciel, le jeudi 24 février et le vendredi 11 mars 2022 à partir de 18h30, Conseil Fédéral distanciel, le samedi 12 mars, BEx distanciel, le jeudi 31 mars à partir de 18h30, Conseil des Territoires Ultramarins, le vendredi 1 ^{er} avril, de 15 h à 19 h, Assemblée Générale Fédérale, le samedi 2 avril de 9 h 30 à 17 h, Conseil des Territoires, le dimanche 3 avril de 9 h à 16 h, Conseil Fédéral distanciel, le samedi 18 juin.
2. Agrément Pagayez Morvan	<p>PAGAYEZ MORVAN est une association créée en juillet 2007. La structure est située à Chalaux (58) en BOURGOGNE FRANCHE COMTE.</p> <p>Les activités proposées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En eau calme : la randonnée ➤ En eau vive : la descente, le slalom et la randonnée. <p>L'objet de l'association est :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- De promouvoir la pratique des sports de pagaies ; 2- Inscrire le CK dans une logique de développement et de structuration durable ; 3- Contribuer à la protection de l'environnement lié à ses activités ; 3- Valoriser les espaces naturels et en promouvoir un accès raisonné ; 4- Veiller à travailler, agir, ou coopérer avec le Parc Naturel Régional du Morvan. <p>Avis CRCK : Avis favorable Pagayez Morvan œuvre depuis plus de 15 ans au rayonnement de nos activités de sports de pagaie en étant organisateur de Championnat de France et d'Europe de Descente. L'association est support de l'organisation annuelle du Rallye de la Cure. Avis du service : Avis favorable.</p> <p>→ Le BEx valide cet agrément.</p>
3. Agrément The Breizh To Be	<p>The Breizh To Be est une SAS créée en mai 2021. La structure est située à Plouguerneau (29) en Bretagne.</p> <p>Les activités proposées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En eau calme : le sprint, le va'a vitesse et le SUP,

	<p>➤ En mer : l’ocean racing, le SUP, la va’a, le waveski et la randonnée. Les multi-activités nautiques, raids multisports, le pagaie fit et pagaie santé ainsi que le handikayak (visuel) font partie des activités et prestations proposées.</p> <p>Avis CRCK : Avis très favorable en raison des prestations autour des pratiques en mer, k-mer et océan racing principalement ; projet organisation manifestations sportives (ocean racing), formation de cadre (intervention au sein de l’ETR). Avis du service : Avis favorable.</p> <p>→ Le BEx valide cet agrément</p>
<p>4. Affiliation Hossegor Va’a</p>	<p>HOSSEGOR VA’A est une association loi 1901 créée le 25/03/2021. La structure est située à Soorts-Hossegor (40). Le club a pour objet de pratiquer le va’a et la pirogue seul ou en équipe avec notamment un but sportif. La structure souhaite proposer en mer : de la va’a, de l’ocean racing. Elle est intéressée par le handikayak (moteur et sensoriel) ainsi que par le multisport et les raids.</p> <p>Avis CRCK : Avis favorable. Avis du service : Avis favorable suite à la modification des statuts initialement envoyés.</p> <p>→ Le BEx valide cette affiliation.</p>

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
<p>1. Validation des règles Générales</p>	<p>Ces Règles Générales du Règlement sportif 2023-2024 ont été validées le dimanche 10 janvier, à l’occasion du séminaire BEX-DTN et seront présentées pour approbation, au Conseil fédéral du samedi 22 janvier.</p> <p>→ Le BEx valide ces règles générales pour le règlement de 2023 à 2026.</p>
<p>2. Validation du Règlement Sportif Kayak Polo de 2022</p>	<p>À la suite de modifications importantes du règlement international de Kayak Polo, une demande a été formulée par la CNA Kayak Polo au mois de décembre, pour une évolution du règlement sportif pour 2022. Les modifications concernent les cartons de pénalisation dans le jeu, avec un carton vert qui engendre une exclusion du joueur pour 2 minutes, la limitation à 3 cartons (vert puis jaune, puis rouge) pour un joueur, dans un match et une double fonction du carton rouge. → Validation de ce Règlement par le BEx. Celui-ci doit être approuvé par le Conseil Fédéral du samedi 22 janvier.</p> <p>→ Le BEx valide ce Règlement 2022.</p>
<p>3. Validation des Annexes aux Règlements Sportifs de 2022</p>	<p><u>Kayak Polo</u> : Les modifications suivantes dans les annexes 2022 sont la création du Trophée du fairplay pour la N1 Homme et N1 Dame, des compléments d’explications sur la transition entre championnats, des précisions sur le mode de calcul du Classement National des Clubs, des compléments sur la gestion des inscriptions, des</p>

	<p>précisions sur les rétributions auprès des organisateurs et des clubs acteurs de la discipline.</p> <p>→ Le BEx valide ces Annexes 2022.</p> <p><u>Ocean Racing</u> : Les modifications suivantes dans les annexes 2022 sont la création d'une course « Courte Distance », la définition des épreuves pour cette nouvelle course et des critères pour celle-ci.</p> <p>→ Le BEx valide ces Annexes 2022.</p> <p><u>Freestyle</u> : Les modifications suivantes dans les annexes 2022 en A-4, pas de tarif pour les inscriptions. Les compétitions freestyle sont incluses dans une manifestation de plus grande ampleur et en A-5, la date de la clôture des inscriptions est repoussée du lundi 23h59 au jeudi 23h59.</p> <p>→ Le BEx valide ces Annexes 2022.</p> <p><u>Waveski Surfing</u> : Les modifications suivantes dans les annexes 2022 sont en A-3, l'ajout d'un article sur le calcul de points des compétiteurs, en A-4, l'ajout de la règle sur les priorités lors d'un run, et en A-5, un complément avec la possibilité d'utiliser un logiciel spécifique.</p> <p>→ Le BEx valide ces Annexes 2022.</p> <p><u>Slalom Xtrem</u> : Les modifications suivantes dans les annexes 2022 sont la création d'une Coupe de France, la définition des systèmes de progression et l'attribution de points au classement club.</p> <p>→ Le BEx valide ces Annexes 2022.</p>														
<p>4. Présence des membres du Bex sur les Plénières du 29 et 30 janvier 2021</p>	<p>Les assemblées plénières 2022 des commissions nationales de la FFCK, se dérouleront cette année encore, en visioconférence avec l'outil Teams, le Samedi 29 Janvier 2021 de 13h00 à 17h00 et le Dimanche 30 Janvier 2021 de 09h00 à 13h00. Une répartition des membres du BEx est effectuée sur les différentes plénières.</p> <p>→ Validation de cette répartition par le BEx.</p>														
<p>5. Composition des GSOP</p>	<p>La composition des GSOP est arrêtée par le BEx :</p> <p>GSOP SLALOM</p> <table border="1" data-bbox="470 1657 1404 1915"> <tr> <td>Président</td> <td>Jean ZOUNGRANA</td> </tr> <tr> <td>Membres du BEx</td> <td>Peggy DICKENS</td> </tr> <tr> <td>DTN</td> <td>Ludovic ROYE</td> </tr> <tr> <td>Directeur de la performance</td> <td>Rémi GASPARD</td> </tr> <tr> <td>Président de la CNA</td> <td>Franck LACROIX</td> </tr> <tr> <td>CTS Référent de la CNA</td> <td>Laurent BROSSAT</td> </tr> <tr> <td>Représentant des athlètes</td> <td>Margaux HENRY</td> </tr> </table>	Président	Jean ZOUNGRANA	Membres du BEx	Peggy DICKENS	DTN	Ludovic ROYE	Directeur de la performance	Rémi GASPARD	Président de la CNA	Franck LACROIX	CTS Référent de la CNA	Laurent BROSSAT	Représentant des athlètes	Margaux HENRY
Président	Jean ZOUNGRANA														
Membres du BEx	Peggy DICKENS														
DTN	Ludovic ROYE														
Directeur de la performance	Rémi GASPARD														
Président de la CNA	Franck LACROIX														
CTS Référent de la CNA	Laurent BROSSAT														
Représentant des athlètes	Margaux HENRY														

GSOP SPRINT

Président	Jean ZOUNGRANA
Membres du BEx	Fabienne HABRIOUX Olivier BAYLE
DTN	Ludovic ROYE
Directeur de la performance	Rémi GASPARD
Adjoint au directeur de la Performance	François DURING
Président de la CNA	Daniel BONIN
CTS Référent de la CNA	Claudine LE ROUX
Représentant des athlètes	Sébastien JOUVE

GSOP PARACANOE

Président	Jean ZOUNGRANA
Membres du BEx	Fabienne HABRIOUX Olivier BAYLE
DTN	Ludovic ROYE
Directeur de la performance	Rémi GASPARD
Adjoint au directeur de la Performance	Eric LE LEUCH
Président de la CNA	Daniel BONIN
CTS Référent de la CNA	Claudine LE ROUX
Représentant des athlètes	Cindy MOREAU

→ Validation de ces compositions par le BEx.

6. Composition des Commissions

La Commission Electorale Nationale

La commission se compose de 5 membres :

1. Albert MAYER – Président
2. Catherine DRIDER – Membre
3. Lucien CHAISE – Membre
4. Gilles JOHANNET – Membre
5. Sarah DESPRES – Membre

Cette composition doit être validée par le Conseil fédéral

D'autre part, dans la composition de la Commission nationale Kayak Polo, à la suite du départ de Claire MOAL et Brice DEJONGLE du bureau de la CNA, Frédéric ESCAFFRE Président de cette commission propose la nomination des personnes suivantes Mathieu LOIR en tant que membre en charge de la Coordination des compétitions nationales, et Charline HEUDRE en tant que membre en charge du développement féminin.

→ Validation de ces nominations par le BEx.

7. Ordre du jour Assemblée Générale Fédérale

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Fédérale 2021 du 2 avril 2022 :

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2020 et vote,
2. Rapport moral du Président Fédéral et vote,
3. Rapport du Président du Conseil Fédéral,
4. Rapport du Directeur Technique National,
5. Rapport du Secrétaire Général,
6. Bilan de la mise en place de la nouvelle politique de titre,

	<p>7. Rapport de la Trésorière et du Commissaire aux Comptes et votes relatifs à l'exercice 2021 et vote sur ces rapports et l'affectation du résultat 2021,</p> <p>8. Présentation du budget prévisionnel 2022 et vote,</p> <p>9. Propositions d'évolutions statutaires et réglementaires et votes,</p> <p>10. Politique tarifaire 2023 et vote,</p> <p>11. Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes dans les instances fédérales,</p> <p>12. Présentation des projets fédéraux,</p> <p>13. Réponses aux questions écrites et motions.</p> <p>→ Validation par le BEx de cet ordre du jour qui sera aussi soumis au conseil fédéral pour validation</p>
<p>8. Comptes rendus de la Cellule Stop Violences</p>	<p>La cellule Stop Violences FFCK a été saisie à deux reprises sur deux situations particulières. Les membres du BEx sont informés des suites de ces deux affaires. Un courrier au club complètera la suite à donner dans l'un des cas.</p> <p>→ Le BEx valide ces comptes-rendus qui ne seront pas diffusés</p>
<p>9. Comptes rendus des réunions Dragon Boat</p>	<p><u>Réunion du 17 novembre 2021 avec l'ordre du jour suivant :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Débriefing du Championnat de France 2021, 2 - Calendrier compétitions 2022, projections 2023 et 2024, 3 - Calendrier Formations 2022, 4 - Validation des ANNEXES 2022, 5 - Animation hivernale Indoor : Date lieu et fonctionnement pour proposer une activité en hiver avec des machines à pagayer, 6 - Position de la CN DRA sur le projet d'offre ESHOP commande groupée DB mais repoussée par rapport aux coûts des transports, 7 - Point sur déploiement Pagaies Couleurs DB, 8 - Projet de développement 2021 – 2024, 9 - Diagnostic et programmation Etats Généraux. <p><u>Réunion des Etats Généraux du Dragon Boat le 15 décembre 2021,</u> Présence de 19 participants et 13 clubs représentés, issus de 6 régions.</p> <p>→ Le BEx valide ces Comptes-rendus</p>
<p>10. Compte rendu des réunions du Bureau de la Commission Médicale</p>	<p><u>Réunion de 10 septembre 2021 :</u></p> <p>1.1 - La présentation du Dr SCALLIET, Médecin des Equipes de France a été particulièrement intéressante pour ses confrères, tant le retour d'informations sur les interventions médicales et paramédicales chez les athlètes de haut niveau est utile pour ses répercussions sur l'étude de la pathogénie du pratiquant. Les conditions sanitaires étaient connues mais difficiles : des interrogatoires quotidiens, idem pour les tests salivaires que les sujets soient vaccinés ou pas. Un seul entraîneur, cas contact, a été écarté pendant 10 jours. Il n'y a pas eu de pathologie aiguë qui aurait pu expliquer une baisse de performance ; quelques cas d'atteintes ORL et digestives banaux. Le travail de récupération des « paramédicaux » a été apprécié à sa juste valeur tout comme le soutien psychologique apporté par les professionnels de santé sur place semble-t-il, particulièrement nécessaire pour ces Jeux Olympiques et Paralympiques.</p>

1.2 - Étude sur la « lyse isthmique » des sportifs de la FFCK inscrits en liste de haut niveau par le Ministère chargé des sports. Il est rappelé que l'idée de réaliser une telle étude repose sur des observations de terrain qui suggèrent l'existence de cas de « LYSE ISTHMIQUE VERTEBRALE », « fractures de fatigue » qui seraient peut-être plus fréquente dans notre type de pratique CK intense sportive de compétition. L'intérêt de confirmer cette éventuelle pathologie spécifique, serait de prévoir des mesures de prévention.

1.3 – Des échanges devront avoir lieu entre le Dr Philippe GRIPPON (président de la commission médicale) et Emmanuel GIRARD le représentant de l'exécutif fédéral au sein de notre commission. Il existe actuellement une forte disparité entre le budget alloué à la commission médicale et celui présenté pour la prise en charge du programme d'actions de la commission pour l'olympiade en cours. Ce sera donc en fonction du budget alloué par le BEX que pourront se réaliser les actions.

1.4 - Fiches techniques à l'usage des éducateurs Pagaie Santé : Le Médecin Fédéral, le Dr Michel CADET a déjà bien ouvert la voie. La définition des fiches ainsi que leur répartition rédactionnelle est réalisée en fonction des compétences et désirs de chacun. (Dr Michel CADET, Pr François CARRÉ, Dr François DESCLAUX, Dr Philippe GRIPPON, Dr Daniel KOEHLIN).

Réunion du 26 novembre 2021 :

2.1 - Le Dr Charles CHANUT a fait un point d'étape sur le projet d'étude de recherche de la pathologie « LYSE ISTHMIQUE VERTEBRALE », au sein des Canoë-Kayakistes inscrits sur la liste ministérielle des athlètes de haut niveau. Son travail commun avec le Dr Thomas SCALLIET permet d'éclaircir la procédure employée pour mettre en évidence cette atteinte des vertèbres lombo-sacrées qui ne devrait pas être exceptionnelle quand on voit la fréquence de cette maladie dans d'autres disciplines sportives. Un ajustement est proposé au cours des échanges quant à la population des sportifs qui sera sollicitée : est ainsi retenue la consultation des SHN jusqu'à N-5 afin de ne pas écarter de l'étude des athlètes qui auraient pu justement avoir arrêté la compétition pour cette raison médicale.

2.2 Un point sur le groupe de travail en charge de l'harmonisation des catégories d'âge, a été étudié, notamment pour les catégories jeunes mais en attente de la version définitive.

2.3 IL n'y a pas eu de réunion médicale du haut niveau depuis de trop nombreuses années. Celle-ci s'impose donc de façon expresse, surtout à la suite des derniers jeux olympiques de TOKYO.

Le BEx valide ces comptes-rendus

11. Compte-rendu de la réunion de la commission Freestyle

Réunion du 15 décembre 2021

1 : Compte-rendu de la saison 2021, avec certaines difficultés liées aux contraintes sanitaires et au fait que ce soit la reprise après de longs mois sans compétitions mais globalement une réussite. Il faudra néanmoins être vigilant sur les licences et passer par le logiciel CompetFFCK, pour éviter d'inscrire un compétiteur non-licencié.

2 : Préparation de la saison 2022 avec la nécessité pour la saison prochaine de faire apparaître les résultats sur le site de la F.F.C.K. Réflexion sur la gestion de course, les

résultats ainsi que le classement individuel et le classement club. Une bonne organisation des championnats de France et presque tous les meilleurs français présents mais affluence globale assez faible. Satisfaction sur les championnats d'Europe à Vaires-Sur-Marne avec des personnes venues pour aider à l'organisation. Surpris par le désir des compétiteurs de garder les dossards malgré la caution (25 euros par dossard). Explications des changements au niveau de la recherche de bénévoles notamment en raison de contraintes budgétaires (prendre principalement des locaux pour réduire les frais liés aux déplacements et logement des bénévoles). Présentation du calendrier 2022.

3 : Règlements et annexes 2022

Définition de la figure Mc Nasty, de la figure Felix,

Clôture des inscriptions sur les courses avec possibilité de modifier le jour de la clôture des inscriptions (vendredi 23h par exemple).

Prix des championnats de France.

4 : Présentation du projet de formation :

Proposition de la création d'un pool de formateurs qui pourrait se déplacer dans les Clubs afin de développer la pratique Freestyle avec le lien disponible sur le groupe Facebook de la CNA.

Le BEx valide ce compte-rendu

INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF

1. Point Licences

L'année 2021 fut l'occasion de rebondir après une année 2020 marquée par le Covid et des restrictions de la pratique des sports de pagaie. En chiffres, voici le bilan de l'année écoulée :

I) Structures

Nous avons accompagné un réseau fédéral composé de 755 structures, décomposé ainsi :

- **683** structures affiliées,
- **68** membres agréés type A,
- **4** membres agréés type B.

II) Licences

Nous avons enregistré **38 039** licences FFCK **1 an et 3 mois**, se décomposant ainsi :

- **8 802** licences 1 an compétition adulte,
- **7 928** licences 1 an compétition jeune,
- **11 207** licences 1 an loisir adulte,
- **4386** licences 1 an loisir jeune,
- **1382** licences 3 mois loisir adulte,
- **3343** licences 3 mois loisir jeune,
- **991** licences annuelles sans pratique.

A côté, nous avons enregistré **223 841** licences FFCK journalières, se décomposant ainsi :

- **177 841** licences « 1 jour » renseignées via la plateforme CanoeGoLib ;

	<ul style="list-style-type: none"> • 46 000 licences « 1 jour » prises via des grands comptes (achat de cartes 1 jour en « forfait », possible à partir de 6 000 cartes en 2021). <p>Ce sont donc, au total, 261 880 licences enregistrées pour la FFCK sur 2021.</p> <p>III) Labels Le réseau fédéral comptait 228 structures labellisées EFCK, dont 71 avec mention « Performance sportive ».</p> <p>IV) Point licences et structures 2022 A date (20/01/2022), les chiffres sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 18 461 licences 1 an et 3 mois (<i>contre 16 293 au 31/01/2021</i>). - 525 structures au 13/01/2022, dont : <ul style="list-style-type: none"> ○ 513 structures affiliées, ○ 11 membres agréés type A, ○ 1 membre agréé type B.
2. Championnat de France de Descente 2022	<p>Le Championnat de France de descente devait se faire sur La Plagne. Les travaux sur la voie ferrée nécessitant d'intervenir sur les berges de la rivière, empêchent d'organiser ces championnats de France, cet été sur La Plagne.</p> <p>Le service Animation sportive en liaison avec la Commission Nationale d'Activité - CNA - envisage un Championnat de France de Descente Classique sur le Drac dont les dates doivent être définies, et sous réserves de l'accord des communes concernées et Championnat de France de Descente Sprint sur Tours en octobre avec le Championnat de France Minimes des régions. Par contre, la CNA envisage de supprimer le Championnat de France de Mass Start pour cette année.</p> <p>Le BEx rappelle la nécessité pour les CNA de prendre attache auprès des présidentes des comités régionaux avant toute démarche auprès des clubs</p>
3. Impact 2024	<p>La FFCK a été lauréate de l'Appel à Projet Impact 2024 initié par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques –COJO-. Ce projet porte sur le développement des pratiques de loisir et de tourisme et leur impact environnemental. Les actions envisagées dans le cadre de cet appel à projet seront réalisées au cours des années 2022, 2023 et 2024.</p>
4. Convention FFSU et FFCK	<p>Une Convention entre la FFSU (Fédération Française de Sports Universitaires) et la FFCK a été reprécisée et une signature est prévue le 17 mars à Saint-Pierre-de-Bœuf.</p> <p>L'objectif est de renforcer les échanges entre les deux Fédérations en particulier sur le kayak polo.</p>

Fin du BEX à 20 h 58

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral